



Communiqué de presse  
13 mars 2025

## RESULTATS ANNUELS 2024

### Un résultat technique déficitaire, compensé par un résultat financier en progression

Le 12 mars 2025, les comptes sociaux de l'exercice 2024 de CCR ont été arrêtés en conseil d'administration. Le résultat technique reste déficitaire, pour la 8<sup>e</sup> année depuis 2016. Ce déficit est cependant compensé par un résultat financier en progression.

#### Les faits marquants et résultats :

- En 2024, le chiffre d'affaires de CCR a atteint 1,237 Md€. Il se répartit entre 92,9 % pour l'activité Cat Nat, 6,8 % pour le risque attentats et 0,2 % pour les risques exceptionnels.
- Le Résultat net s'établit à 183 M€. Il traduit une année contrastée pour CCR, dans un environnement technique pesant sur son passif, mais bénéficiant d'un actif financier de qualité.
- En effet, en 2024 et pour la 8<sup>ème</sup> année depuis 2016, le résultat technique Cat Nat est déficitaire de -49 M€ (contre -112 M€ en 2023).

La sinistralité Cat Nat atteint 1,037 Md€. Le cyclone Chido a été dévastateur aussi bien en termes de nombre de victimes que de dommages aux biens. Par ailleurs, la multiplication des épisodes de pluie et d'orage sur l'ensemble du territoire tout au long de l'année font de 2024 la pire année de sinistralité attritionnelle (sinistres récurrents, avec une fréquence importante, mais une sévérité mesurée) depuis au moins 10 ans.

- La provision pour égalisation des Catastrophes Naturelles, qui avait été épuisée en 2023, n'a pu être reconstituée. L'augmentation de la surprime (de 12% à 20% pour les contrats d'assurance de dommages aux biens d'habitation et professionnels et de 6% à 9% sur les garanties vol et incendie des contrats automobiles), entrée en vigueur le 1er janvier 2025 (arrêté du 22 décembre 2023), devrait permettre à CCR de reconstituer progressivement des réserves.
- Le résultat financier continue de bénéficier en 2024 du réinvestissement en 2023 de la plus-value de cession de CCR Re dans un portefeuille de meilleur rendement. Cet effet « année pleine » permet d'atteindre un résultat financier de 252 M€ (182 M€ en 2023) dont 236 M€ de produits courants (152 M€ en 2023). Le taux de rendement des actifs investis atteint 2,7%.
- Les travaux d'autonomisation opérationnelle se sont conclus en 2024 par le transfert de la gestion d'actifs et des activités informatiques réalisées par CCR pour le compte de CCR Re (Arundo Re) à SMABTP. La bascule informatique s'est accompagnée d'une cession de logiciels informatiques pour un montant de 21M€. Au 31 décembre 2024, CCR détient environ 25% du capital d'Arundo Re.



« 2024 a été une année de transition pour CCR, avec une séparation effective des activités de CCR et CCR Re, maintenant Arundo Re, et la mise en place d'une gouvernance consolidée pour accompagner la transformation de notre entreprise, au service de nos deux missions : réassurer et conseiller. CCR est aujourd'hui en ordre de marche pour aborder sereinement les défis à venir pour pérenniser notre système unique d'indemnisation des catastrophes naturelles. » **Jacques Le Pape, Président de CCR.**



« En 2024, le résultat technique de CCR est resté négatif, notamment en raison de l'impressionnant cyclone Chido à Mayotte. Il se confirme que la hausse du taux de surprime Cat Nat au 1er janvier 2025 s'impose comme une mesure indispensable pour garantir le financement du régime. CCR se transforme pour faire face à ce contexte : l'année 2024 a été dense sur le plan opérationnel, avec la mise en œuvre de notre plan stratégique révisé. Nous sommes, en particulier, pleinement à l'œuvre pour soutenir la prévention et l'adaptation de nos territoires face aux risques extrêmes. » **Edouard Vieillefond, Directeur général de CCR**

---

*A propos de CCR :*

*Réassureur public, CCR propose, avec la garantie de l'État et dans l'intérêt général, des couvertures contre les catastrophes naturelles et les risques non assurables aux compagnies d'assurance opérant en France. Acteur incontournable de la réassurance, CCR est reconnue pour son expertise dans la gestion des risques et pour la qualité de ses activités de recherche et d'analyse scientifique.*

**Contacts presse :**

**Charles VAN DEN BOOGAERDE – [charles.vandenboogaerde@elabe.fr](mailto:charles.vandenboogaerde@elabe.fr) – 06 30 10 85 57**

**Irène DEDEYAN – [irene.dedeyan@elabe.fr](mailto:irene.dedeyan@elabe.fr) – 06 74 61 38 76**

